



SERVICE PUBLIC DE WALLONIE



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU LOGEMENT, DU PATRIMOINE ET DE L'ÉNERGIE (DGO 4)



DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME



DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

REVISION DES PLANS DE SECTEUR DE PHILIPPEVILLE-COUVIN, DINANT-CINEY-ROCHEFORT, HUY-WAREMME, NAMUR

Plan de secteur de NAMUR

Inscription d'une zone d'espaces verts et d'une zone agricole à **SAMBREVILLE (Falissolle)**,
d'une zone agricole, d'une zone forestière et d'une zone naturelle à **FOSSES-LA-VILLE (Le Roux)**
en compensation de l'inscription d'une zone d'extraction à **FLORENNES (Hemptinne)**

Vu pour être annexé à notre arrêté du

Le Ministre de l'Environnement, de
l'Aménagement du Territoire
et de la Mobilité

Le Ministre-Président
de la Région Wallonne

Philippe HENRY

Rudy Demotte

DECOUPAGE I.G.N.

475n 476n

476s

531n 532n

